



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

Plus que jamais **NON** à la guerre en Ukraine !

Le 21 février, la Russie a reconnu l'indépendance des Républiques autoproclamées de Donetsk et Lougansk à l'Est de l'Ukraine.

C'est une nouvelle violation de la législation internationale, une violation des principes de la Charte des Nations Unies.

C'est une nouvelle source de tension en Europe surarmée, avec nombre d'armes nucléaires, qui menace la paix.

Tout doit être fait pour éviter la guerre. Les solutions ne peuvent être que politiques, diplomatiques, et négociées dans le respect de la Charte des Nations Unies.

Plus que jamais exigeons le respect des lois internationales et des traités, exigeons le respect du TIAN et l'élimination des armes atomiques, exigeons la dissolution de l'OTAN.

Le Mouvement de la Paix - à travers l'appel national inter-organisations du 11 février dernier, signé aujourd'hui par 45 organisations - réaffirme avec force « **Non à la guerre en Ukraine ; la guerre n'est jamais la solution, oui à une solution politique négociée** ».

Voir texte via le lien ci-après : <https://www.mvtpaix.org/wordpress/appel-national-inter-organisations-non-a-la-guerre-en-ukraine/>

Cet appel national appelait à développer des actions dès le 12 février. Des actions locales ont déjà eu lieu ou sont annoncées.

Au vu des derniers événements, le Mouvement de la Paix estime que les mobilisations contre la guerre doivent se développer et appelle partout en France à multiplier les actions locales sur la base de l'appel inter-organisations avec 2 temps forts : le samedi 26 février et le mercredi 2 mars 2022.

A Paris, le 23 février 2022

Le Mouvement de la Paix

NB : l'appel inter-organisations du 11 février va donner lieu à une pétition appelant aux signatures de plus d'organisations mais aussi d'individuels. Elle sera placée sur notre site internet www.mvtpaix.org d'ici demain. Vous serez donc invités à la diffuser le plus largement possible.